

L'Assemblée Générale du SNFOLC 59 s'est réunie le lundi
3 février 2020.

L'AG a approuvé les comptes et élu la commission
exécutive ainsi que la commission de contrôle des comptes à l'unanimité.

Nous avons fait l'état des lieux de la situation à travers des échanges riches et nombreux.

1/ Réforme des retraites : jusqu'au retrait.

Nous sommes toujours convaincus qu'il faut obtenir le retrait de la réforme des retraites qui liquide le principe même de la solidarité entre générations hérité de l'après-guerre. Aucune des tentatives d'enfumage et de division du gouvernement n'a entamé notre conviction.

Que nous soyons nés avant ou après 1975, nous savons que nous serons tous perdants, et aucun d'entre nous ne veut être la génération qui a sacrifié la suivante !

Nous savons déjà qu'il n'y aura pas d'accord sur la conférence de financement, manœuvre dilatoire concertée par le gouvernement avec certains syndicats, car le cadre imposé par le premier ministre, qui exclut d'emblée d'augmenter les cotisations, ne correspond pas au mandat de notre confédération qui est d'améliorer le système existant. Le but du gouvernement est de baisser les pensions et d'augmenter la durée de cotisation au nom d'un prétendu « âge pivot » ou « âge d'équilibre. »

Enfin, la suppression du code des pensions civiles et militaires est une attaque en règle contre notre statut, puisqu'elle ne contraindra plus l'Etat à payer un traitement à ses fonctionnaires.

2/ Revalorisation : des négo, pas du pipeau !

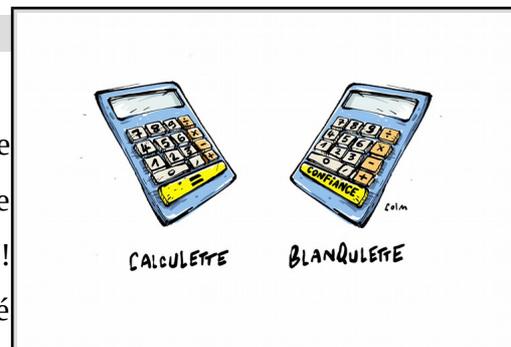
Concernant nos salaires, nous maintenons notre revendication d'une augmentation de 18 % du point d'indice pour tous comme base de toute négociation. Les promesses du ministre n'engagent que ceux qui y croient ! L'annonce du maintien du gel du point d'indice jusqu'en 2022, ou l'indemnité exceptionnelle pour la correction des nouvelles épreuves du bac (E3C) qui fait

passer la rémunération des copies de 5 euros à 1,40 euros, en supprimant les décharges de cours, en dit assez long sur la manière dont le gouvernement entend « reconnaître » notre travail.

Nous refusons d'emblée toute pseudo-revalorisation par des primes « au mérite » en échange d'une redéfinition de nos obligations de service qui signifie annualisation de notre temps de travail et réduction des congés.

DGH à la hache !

Nos conditions de travail ne cessent de se dégrader, les DGH sont connues dans les lycées et les collèges et elles confirment la politique d'austérité du gouvernement qui entend supprimer 120 000 postes de fonctionnaires. Notre académie est la plus touchée avec 105 suppressions d'ETP dans le second degré. La situation dans les collèges se dégrade, année après année. Et la réforme du lycée apparaît dans sa finalité : supprimer brutalement des postes en mettant les collègues en concurrence grâce aux enseignements de



« spécialité. »

L'AG du SNFOLC59 appelle tous les établissements victimes de suppressions d'heures-postes à se mobiliser pour obtenir par tous les moyens la restitution des heures, postes et divisions à hauteur de leurs besoins réels. Grèves, collèges ou lycées « morts », demandes d'audience, se multiplient déjà et notre section départementale est là pour conseiller et soutenir les établissements en colère, dans toutes leurs actions.

Nous appelons tous les personnels, de tous les collèges, de tous les lycées en lutte, à préparer une convergence pour une mobilisation massive sur une date commune. Nous proposons une action unitaire à tous les syndicats et collectifs mobilisés de l'Académie.

Réforme du bac et du lycée, dans l'intérêt des profs, dans l'intérêt des élèves, le retrait !

La réforme du lycée et du baccalauréat contre laquelle nous avons fait campagne en 2019, et pour laquelle nous réitérons notre solidarité totale aux collègues qui ont fait de la rétention de notes par la grève, nous révèle un autre de ses aspects : une dérégulation de la passation des examens qui déstabilise le corps enseignant et heurte sa conscience professionnelle. On ne peut expliquer autrement la somme des dysfonctionnements qui entachent ces épreuves, les tentatives d'intimidation et les vexations que subissent les professeurs qui tentent de les dénoncer et de s'y opposer. Tout cela doit cesser !

Nous soutenons tous les collègues qui manifestent leur opposition viscérale à la réforme du lycée par la grève des surveillances, la rétention de notes par la grève, à l'instar de ce qui s'est fait au mois de juin dernier.

Nous appelons les professeurs de lycée à se réunir pour rédiger des cahiers de doléances listant tous les dysfonctionnements constatés lors de ces nouvelles épreuves et toutes les dégradations des conditions de travail

engendrées par la réforme du lycée et du baccalauréat. Nous les appelons à demander systématiquement audience aux autorités académiques pour les contraindre à prendre conscience de l'ampleur du désastre ainsi que toutes leurs responsabilités face aux situations scandaleuses auxquelles nous sommes confrontés. Qu'on ne vienne pas nous dire « on ne savait pas » !



La section syndicale d'établissement pour résister et reconquérir

Nous soulignons la nécessité de créer et animer des sections syndicales d'établissement afin d'aider les collègues à s'organiser pour défendre leur intérêt moral et matériel. Il faut utiliser le droit syndical pour s'informer et se former.

Réunissez-vous en heure mensuelle d'information syndicale (c'est facile, demandez-nous conseil.)

Participez à nos stages de formation syndicale (vous avez le droit à 12 jours par an!)